

LE CAP DES 5 ANS

Comment bien franchir le cap de vos premières années

Passez le cap des 5 ans avec confiance : développez, structurez et sécurisez votre activité libérale !



2 jours de formation

Module 2

Stratégie commerciale et sociale

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation (Module 2), l'apprenant-professionnel libéral en début de parcours (1 à 5 ans), redécouvrir et développer sa stratégie commerciale, son e-réputation, sa présence sur les réseaux sociaux et sa protection sociale, afin d'avoir toutes les clés pour lui permettre de développer efficacement son entreprise libérale dans ses 5 premières années.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Jour 1 E-réputation : la redécouvrir et la développer

- Les bases du pitch
- Identité numérique & e-réputation
- Maison numérique : nom de domaine, mails, marques, pseudo
- Analyser sa situation
- Devenir rédacteur en chef
- La veille et son importance
- Première action à mettre en œuvre

Jour 2

Matin : Le Pitch, mise en application pratique

- Identifier les fondamentaux
- Définir ses objectifs personnels
- Concevoir un pitch convaincant
- Pratiquer et affiner son pitch

Après-midi : La Protection sociale du professionnel libéral installé

- Comprendre sa forme juridique et ses conséquences (avantages/inconvénients)
- Comprendre la protection sociale et les diverses prestations du régime générale
- Comprendre les assurances facultatives mais conseillées
- Mécanisme de fonctionnement de la retraite
- Identifier les risques liés à l'activité d'indépendant

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

Préinscription en ligne jusqu'à 7 jours avant la date de début de la session de formation.

10 places disponibles par session, plusieurs sessions organisées.

INTERVENANTS



Philippe PETIT (jour 1 et matinée jour 2) : Formateur- consultant, agent commercial, accompagnateur d'entrepreneurs indépendants



Mustafa DOULA (après-midi jour 2), Fondateur dirigeant de cabinet Doulassur de courtage en assurance pour les TPE- PME.

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Public visé : Tout professionnel libéral ayant déjà créé son entreprise (immatriculée URSSAF) depuis plus d'un an et désireux de voir confirmer ses choix de développement.

Prérequis : Disposer d'un ordinateur et d'une connexion Internet haut-débit (formation en distanciel).

FINANCEMENT

L'ORIFFPL IDF est certifié Qualiopi et la formation est susceptible d'être prise en charge par un OPCO (indiqué sur l'attestation URSSAF de versement de la Contribution à la Formation Professionnelle).

Professionnel libéral, la demande de prise en charge individuelle se fait auprès du FIFPL :

<https://www.fifpl.fr/procedures-prise-charge>

<https://adherent.fifpl.fr/>

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap ou orientation si besoin.

Charte d'accueil des personnes en situation de handicap

Contact référent handicap : Isabelle BERTHE- Isabelle Berthé iberthe-idf@unapl.fr

CONTENU

Accueil de la formation par Emmanuelle Schirrer-Cuisance, directrice de la formation ORIFFPL-IDF

JOURNÉE 1

E-réputation : la redécouvrir et la développer

- Intéresser les prospects, décrocher des rendez-vous, exemples de réussites
- Les canaux de communication et la e-réputation, sa construction et sa protection
- La maison numérique, nom de domaine, mails, pseudos
- Qui et Quoi
- Les différents contenus, comment les programmer et les agencer
- Mise en place de la veille dédiée à l'activité
- Exercice préparatoire à l'application pitch (de la journée 2)

JOURNÉE 2

Matin : Élaborer et affiner son pitch pour convaincre son auditoire

Pitcher et convaincre, mise en application pratique

- Les fondamentaux
- Clarifier sa cible et son objectif
- Formuler le message clé et structurer le pitch
- Action !
- Autour du pitch

Après-midi : La Protection sociale du professionnel libéral installé

État des lieux de chaque situation

- Apport du régime général et des différentes caisses (CNAVPL), les limites
- Complémentaire santé et ses avantages
- Prévoyance de l'indépendant en cas d'aléas (décès, incapacité, invalidité)
- Loi Madelin pour le TNS (PRÉVOYANCE-SANTÉ)
- La retraite et les professionnels libéraux, selon la caisse de rattachement
- Cumul emploi-retraite
- Couverture : RC PRO et protection juridique

Méthodes pédagogiques : Les méthodes alternent théorie et pratique. Elles reposent sur des méthodes expositives et démonstratives

MOYENS PRÉVUS

- **Moyens pédagogiques :** support de cours remis aux participants
- **Moyens techniques :** Zoom, accessible aux personnes en situation de handicap. Assistance technique : 07 52 05 26 42
- **Moyens d'encadrement :** Laurence Wallyn formatrice expert financier et Cédric Chhan formateur expert-comptable
- **Suivi de l'exécution :** signature des feuilles d'émargement par demi-journée par les stagiaires et le formateur, relevé de connexions.
- **Certificat de réalisation** remis.

ÉVALUATION

Modalités d'évaluation : Évaluation des acquis à l'oral, auto-évaluation, QCM pour évaluer l'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation.

Evaluation de la satisfaction : questionnaire de satisfaction globale.

DURÉE, PÉRIODE DE RÉALISATION ET MODALITÉS DE DÉROULEMENT

- **Durée totale de la formation :** 2 jours - 12h en distanciel
- **Horaires :** 9h30-12h30, 14h-17h
- **Rythme :** en continu
- **Modalité de déroulement :** Formation en distanciel
- **Coût :** 400€ TTC pour 2 journées de formation
- **Contact :** Gestionnaire de formations idf@unapl.fr